

Mais mon cœur saigne à la pensée de mes pauvres parents qui ne se consolent pas.

Oh ! de grâce, allez les voir et dites leur tout mon repentir et mon immense douleur de les avoir plongé dans le malheur. Ma dernière pensée sera pour eux, J'espère les retrouver là-haut où je ne cesserai de prier pour eux en attendant que nous nous retrouvions.

\* \* \*

*Monsieur Brunetière Catholique.*—Nos lecteurs se rappellent sans doute que, dans nos *Echos Religieux* du mois de février dernier, en réponse à un article de M. l'Abbé Benoît sur M. Brunetière, nous nous permettions quelques remarques dont le but était de rendre *moins positif et moins angoissant* le doute jeté par M. l'Abbé Benoît sur le catholicisme du grand conférencier. M. Brunetière est-il mort catholique ? Cela revient à dire : M. Brunetière a-t-il jamais reçu le baptême ? M. l'Abbé Benoît se réfugiait dans le baptême de désir. Nous, nous avons peine à croire qu'un homme qui parlait avec tant de conviction de l'Eglise et de son Chef, ne fût point partie de cette Eglise et ne fût point rattaché à son Chef. Nous apportons aussi, pour appuyer notre espérance, la déclaration formelle de M. le Curé de Notre-Dame-des-Champs, à Paris, qui avait dit : M. Brunetière est mort *en chrétien et en catholique*.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs un article du *Collégien*, de Saint-Hyacinthe, qui met fin à toute discussion, et nous remercions sincèrement ceux qui nous ont délivrés de ce doute angoissant, en découvrant l'acte de baptême de M. Brunetière.

A PROPOS DE BRUNETIÈRE.—“ On se rappelle qu'en janvier dernier, l'un de nos collaborateurs se demandait si Brunetière était mort catholique. Et l'auteur expliquait que, si le grand critique éprouva le désir du baptême, il ne semble avoir fait nulle part profession d'une vraie foi catholique ; c'est le problème de la *conversion* sur lequel nous n'avons pas même l'intention de revenir. L'écrivain ajoutait que Brunetière ne reçut pas le baptême de sang : le genre de mort du polémiste lui donnait raison. Et si par hasard Brunetière avait reçu le baptême d'eau ? Mais notre collaborateur l'affirmait à deux reprises : “ il n'avait pas reçu le baptême d'eau dans son enfance ”, “ privé du sacrement de baptême dans